

Fiche 1. Le nouveau visage des élites

1872	Léon Gambetta prononce son célèbre discours des « couches nouvelles ».
1879	alliance des propriétaires fonciers et des industriels allemands « union du seigle et de l'acier ».
1899	Veblen publie sa <i>Théorie de la classe de loisir</i> .

Le XIX^e est souvent présenté comme un siècle bourgeois, par opposition à l'époque moderne, dominée par le pouvoir monarchique et la noblesse. De fait, l'époque contemporaine est marquée du sceau de la bourgeoisie, dont les doctrines fleurissent à travers le libéralisme, cependant qu'elle accède au pouvoir ; les révolutions industrielles accroissent encore son importance, tandis qu'émerge la figure de l'entrepreneur. Néanmoins, en ce second XIX^e siècle, le bourgeois ne s'oppose pas frontalement à l'aristocrate. Il tisse au contraire de nombreux liens avec lui. La recomposition des élites participe ainsi de la mobilité sociale.

I. Bourgeoisie et aristocratie

A. Anciennes et nouvelles élites

Bourgeoisie, libéralisme et républicanisme : au XVIII^e siècle, la pensée des Lumières est incarnée par des personnalités issues de la bourgeoisie. Ces dernières restent les fers de lance du libéralisme politique durant toute la première moitié du XIX^e, en soutenant les révolutions de 1830 puis, dans un premier temps du moins, de 1848. En 1874, Gambetta rend même hommage à « cette bourgeoisie française, à qui la nation doit tant. » La figure bourgeoise, qui se veut un modèle de mérite et de la valeur personnelle, apparaît ainsi en pleine lumière. Elle écarte l'ombre du mépris qui pesait sur elle depuis le Grand Siècle. Les grands noms de la bourgeoisie deviennent presque des titres.

Diverses bourgeoisies : néanmoins, il serait hasardeux de considérer la bourgeoisie comme une classe homogène. La bourgeoisie industrielle côtoie en effet les professions libérales ; les petits bourgeois, souvent proches de la classe moyenne naissante, peinent à rivaliser avec les élites financières, tout en singeant parfois leurs modes de vie. Ainsi certains époux imposent-ils à leur femme d'abandonner tout travail salarié pour devenir une maîtresse de maison à part entière. En se privant d'un apport de revenu non négligeable, ils consentent de nombreux sacrifices pour s'élever au rang du ménage bourgeois.

Les tensions de l'aristocratie : la haute bourgeoisie d'affaires reste une élite urbaine, étroitement associée au processus d'industrialisation (cf. fiche 5), tandis

que l'aristocratie est, traditionnellement, terrienne et agricole. Dans l'Europe de 1860, celle-ci compte encore de très nombreuses fortunes foncières, assorties de prérogatives anciennes, héritées des temps féodaux. Toutefois, au sein des monarchies européennes du XIX^e siècle, les élites aristocratiques perdent peu à peu leurs privilèges de naissance : en Prusse, les hobereaux ne peuvent plus exercer de pouvoirs d'administration et de police dans leurs seigneuries. Ils conservent néanmoins des prérogatives fiscales et perçoivent notamment l'impôt foncier.

Noblesse et société de cour : au sein des cours européennes, à Berlin, à Vienne ou à Saint-Pétersbourg, la noblesse garde par ailleurs certaines prébendes. En Autriche-Hongrie, le personnage central au palais de Schönbrunn, où réside l'empereur, est l'*Oberschafmeister*, ou grand maître de cour. Ce dernier est en charge des travaux du palais, mais aussi des bâtiments civils de Vienne et plus généralement de l'urbanisme. Il orchestre le cérémonial impérial, exerce son autorité sur les théâtres et l'opéra de la capitale. La tradition veut que cette charge soit toujours confiée à un aristocrate de haute naissance. Il en va de même des fonctions de Chambellan, de grand maréchal et de grand écuyer. Plus largement, au sein des Empires européens, la noblesse conserve un rôle majeur dans l'armée comme dans l'administration.

B. Alliances

Stratégies matrimoniales : dans ce contexte, la noblesse foncière n'hésite pas à nouer des alliances avec l'industrie, par le biais de mariages encore inconcevables quelques décennies plus tôt. Au prestige de ses noms, elle allie les deniers de la bourgeoisie montante. Dans la Prusse des années 1860, pour trois jeunes nobles se mariant, un épouse une jeune fille issue de la bourgeoisie. « La vieille noblesse assimila très vite ces corps étrangers », affirme François-Georges Dreyfus dans *L'Allemagne contemporaine*. Signe des temps, l'archiduc François-Ferdinand, héritier présomptif du trône d'Autriche-Hongrie après la mort de l'archiduc Rodolphe, va jusqu'à épouser une simple comtesse, Sophie Chotek ; or cette jeune femme n'est pas de sang royal, contrairement à l'usage. Cette union ne manque pas de susciter certaines condamnations à la cour de Vienne.

Proximité politique : en s'alliant, les anciennes et les nouvelles élites espèrent se renforcer mutuellement. De fait, elles partagent de nombreux intérêts. C'est ainsi qu'en Allemagne, après la grave crise de 1879, les grands industriels et les propriétaires fonciers font cause commune en faveur d'une politique protectionniste et impérialiste : c'est « l'union du seigle et de l'acier ». Selon l'historien Arno Mayer, le deuxième Reich permet même aux anciennes « classes féodales » de reconquérir une partie de leur pouvoir, avec la complicité des puissances de l'argent. Cet exemple illustre la proximité de la noblesse et de la bourgeoisie, que le langage courant tend à consacrer. En France, ne parle-t-on pas alors des « barons du fer », des « capitaines d'industrie » ?

Une culture commune : politiquement proches, nobles et bourgeois partagent, de surcroît, la même culture et les mêmes goûts. Dans leur jeunesse, ils se côtoient sur les bancs des écoles ou des universités : en Grande-Bretagne, les *colleges* d'Oxford et de Cambridge en sont les symboles. Par la suite, les élites fréquentent les mêmes salons. L'été, elles gagnent les mêmes villégiatures : les stations thermales de Vichy ou de Baden-Baden, les stations balnéaires de Deauville ou de Brighton sont les hauts lieux de cette « vie élégante ». Dans sa *Théorie de la classe de loisir*, le sociologue Thorstein Veblen (1857-1929) aboutit à cette conclusion : les élites ne forment qu'un seul et même ensemble.

La collusion des élites, enjeu de la « guerre sociale » : la collusion des élites devient, à gauche, un thème récurrent du discours politique. Quant aux premiers sociologues, ils se penchent sur cette question tout en se consacrant à l'analyse des classes sociales. C'est dans cette optique que Pierre-Paul Proudhon distingue le prolétariat industriel, la classe moyenne et, enfin, la grande bourgeoisie, qu'il assimile à une « aristocratie capitaliste ». Face au peuple industriel, les frontières entre anciennes et nouvelles élites semblent s'estomper, au profit d'une partition de la société en « classes laborieuses » et « classes oisives » – distinction que Balzac, en son temps, avait déjà opérée. Dans la perspective de la « guerre sociale » qu'ils préparent, les socialistes en général, les marxistes en particulier, appellent à la lutte contre les « rentiers », ensemble à la fois vague et indistinct. « Ils sont des tin', ils sont des tas, Des fils de race et de rastas, Qui descendent des vieux tableaux » conclut Aristide Bruant dans sa chanson, *Ah, les salauds!*

II. Les élites et le pouvoir

La notabilité au XIX^e siècle : le mot « notable » prend de l'importance dans la langue française à la fin du XVIII^e siècle, précisément à l'époque où la société d'ordres commence à s'estomper avec l'Ancien Régime. Le terme prend, au début du XIX^e siècle, une couleur politique, dès lors que la constitution de l'an VIII instaure les listes de notabilité, qui, sous l'Empire, servent de base à la nomination des parlementaires et des fonctionnaires. Élite politique, administrative, économique et sociale, la notabilité, souvent très implantée dans les territoires, gagne par la suite une importance grandissante : c'est donc à bon droit que MM. Jardin et Tudesq ont qualifié de « France des notables » la société de la Restauration et de la Monarchie de Juillet.

En 1930, Daniel Halévy publie un ouvrage intitulé *La Fin des notables*. Il y évoque les premiers temps de la République encore incertaine, de la Commune à la chute d'Adolphe Thiers, le 24 mai 1873. Il étudie plus précisément la composition de l'Assemblée nationale élue en février 1871 et les évolutions que cette chambre subit par la suite, au gré des élections partielles. Halévy observe que l'assemblée initiale, élue dans le contexte de la guerre, a plébiscité les anciennes élites, les notabilités des précédents régimes (cf. fiche 35). Or, peu à peu, nobles

et bourgeois – souvent monarchistes – sont battus par des candidats républicains, incarnations d’une nouvelle France. Cette thèse a été largement discutée depuis l’entre-deux-guerres, et l’on n’a pas manqué d’en souligner le caractère schématique. Les notables conservent en effet, jusqu’en 1914 à tout le moins, un pouvoir extrêmement étendu.

A. Pouvoir de la notabilité

Le pouvoir des notabilités s’étend à de nombreux domaines.

Le poids politique et administratif : en Europe, le personnel politique reste pour partie dominé par les notabilités campagnardes. C’est tout particulièrement le cas de notre pays en 1871, date à laquelle Adolphe Crémieux (1796-1880) dénonce cette « majorité rurale » qu’il qualifie de « honte de la France » (cf. fiche 35). Le népotisme est également très répandu, en l’absence d’organisation rationnelle du recrutement dans la fonction publique, et faute de statut général des fonctionnaires. Chaque ministère est chargé du recrutement de ses propres agents, ce qui laisse libre cours au favoritisme. Il faut toutefois nuancer le rôle politique et administratif des anciennes élites, variable selon les pays. Ainsi le tsar se méfie-t-il traditionnellement de la noblesse russe, farouchement indépendante. Les successeurs de Pierre I^{er} ont même fait appel à de nombreux administrateurs étrangers, et notamment allemands, qui occupent une place majeure en Russie jusqu’à la chute de l’Empire. L’aristocratie conserve, d’ailleurs, ses propres assemblées locales. Notez que, dans les démocraties, les élites économiques et financières disposent également d’un large pouvoir politique, comme l’illustre l’exemple des États-Unis (cf. fiche 36) où, depuis 1830, les grandes familles, attachées à l’ordre établi, sont désignées par un seul nom : l’*establishment*.

Le XIX^e siècle voit fleurir les surnoms et les sobriquets de ces nouvelles élites. En France, après 1850, on qualifie ainsi les grands financiers de « magnats » ; le terme de « nabab », qui remonte à la monarchie de Juillet, est popularisé par le roman du même nom, publié par Alphonse Daudet en 1877 ; quant au terme allemand « *junker* », il entre dans notre dictionnaire en 1863, et désigne depuis lors les fils de famille noble. Outre-Manche, la presse qualifie les grands industriels de « *tycoons* », tandis que les quotidiens américains fustigent les « *robbers barons* », ou « barons pillards ».

Paternalisme et pouvoir économique : les notables jouent également un rôle majeur dans l’industrialisation de l’Europe. Des entrepreneurs comme les ducs de Morny (1811-1865) et de Broglie (1821-1901) en France, ou Alfred Krupp (1812-1887) en Allemagne, bâtissent de véritables empires industriels et développent, au sein de leurs usines, une organisation du travail d’inspiration paternaliste. Au Creusot, les usines sidérurgiques fondées par Schneider (1805-1875) constituent une véritable ville. Plus modestement, l’éditeur catholique Alfred Mame (1811-

1893) bâti, au début de la III^e République, une cité destinée aux employés de ses imprimeries de Tours.

B. Les « couches nouvelles »

Le cas français : en 1872, Léon Gambetta salue l'avènement des « couches nouvelles » en France. Il semble loin le temps où les aristocrates ne se donnaient que « la peine de naître ». Mais, au-delà du discours républicain, il convient d'interroger la réalité de la mobilité sociale, en France et en Europe, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Force est de saluer, avec Halévy, les progrès de nouvelles catégories sociales sur la scène politique française. Gambetta en est, au reste, l'incarnation : n'est-il pas le fils d'un épicier de Cahors ? Thiers lui-même se définit comme un « petit-bourgeois », face aux « vieilles races » qui ont fait la France et, tout particulièrement, face à son adversaire principal, le duc de Broglie, héritier de Necker et de M^{me} de Staël.

Mobilité et segmentation sociale : en dépit d'une mobilité certaine, les sociétés européennes restent très cloisonnées à la veille de la Grande Guerre. L'Angleterre victorienne est tout particulièrement marquée par la segmentation sociale, que figure la frontière séparant les maîtres et leur personnel de maison. À la fin du XIX^e siècle, la moitié des Britanniques ont statut de domestique. En France, la société reste également cloisonnée, mais la notion de « classe », employée par les marxistes anglais et allemands, peine à s'imposer dans la sphère politique. Au demeurant, il n'est pas anodin d'observer que Gambetta, dans son discours de 1872, a soigneusement évité de le prononcer, lui préférant le terme vague de « couches sociales ». « J'ai dit les nouvelles couches et non pas les classes : c'est un mauvais mot que je n'emploie jamais » précise-t-il même en 1874. En Russie, les « hommes nouveaux » comme on les nomme forment quant à eux une *intelligentsia* : formée dans les universités, acquise au libéralisme et exclue du pouvoir politique, celle-ci devient le terreau des contestations qui sourdent encore, avant d'éclater lors des révolutions de 1905 et de 1917.



En définitive, le XIX^e siècle assiste bel et bien à une recomposition des élites, qui, dans bien des cas, choisit de s'adapter afin de rester au pouvoir : « Il faut que tout change pour que rien ne change » résume Visconti dans *Le Guépard*, en évoquant les mutations profondes de l'Italie du sud au début des années 1860. L'ascension sociale n'en est pas moins réelle et, quoique limitée, elle devient un exemple à suivre voire un horizon à atteindre, aux antipodes d'une société figée en ordres immuables.

La haute société londonienne à la fin du XIX^e siècle

Célèbre romancier anglais du début du XX^e siècle, John Buchan (1875-1940) évoque, dans ses *Mémoires*, la haute société londonienne qui, à la fin du règne de Victoria, reste attachée aux valeurs et aux usages de l'aristocratie.

« Londres, au tournant du siècle, n'avait pas encore perdu ses allures géorgiennes. Jusqu'à la mort de Victoria, sa société dirigeante resta aristocratique et conserva les modes et les rites de l'aristocratie. Les hôtels de maître n'avaient pas disparu pour être remplacés par des immeubles à appartements. En été, c'était une vraie ville de plaisir, chaque fenêtre égayée par des fleurs, les rues pleines de splendides équipages, le Parc, un terrain d'exposition pour les chevaux et les élégants. Le formalisme allait loin, car les redingotes et les hauts-de-forme n'étaient pas seulement d'un porter courant dans le West-End, mais dans les Cours de Justice et la Cité. Les dimanches après-midi nous faisons consciencieusement une tournée de visites. La conversation n'était pas banale comme de nos jours, mais constituait tout un art où la compétence conférait le prestige. Les clubs connaissaient encore leurs beaux jours, leurs listes de candidats étaient longues et faire partie d'un des plus huppés représentait une étape dans une carrière... Avec le recul, cette époque me semble incroyablement stable et contente d'elle-même. Pour autant que je me souviens, le monde était sociable et bien né sans cette vulgarité et ce culte de la richesse qui apparurent avec le nouveau siècle. »

John Buchan, *Memory hold-the-door*, p. 92-94.

➔ Bibliographie indicative

CHARLE (Christophe), *Les Élités de la République, 1880-1900*, Paris, Fayard, 2006, 613 p.

CHAUSSINAND-NOGARET (Guy) (dir.), *Histoire des élites en France du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Tallandier, 1991, 478 p. et, plus particulièrement, la quatrième partie, rédigée par Catherine Darandin : « Entre tradition et aventure ».

DAUMARD (Adeline), *Les Bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1993, 446 p.

KOCKA (Jürgen) (dir.), *Les Bourgeoisies européennes au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1996, 415 p. Consultez la première partie synthétique, intitulée « Vue d'ensemble », et, au besoin, les études nationales qui suivent.

Fiche 2. La question sociale

1864	un décret impérial instaure le droit de grève en France.
1883-1889	lois bismarckiennes sur les assurances sociales allemandes.
1889	grande grève des tramways viennois.
1891	premiers défilés du 1 ^{er} mai.
1907	révolte des vignerons dans le Midi de la France.
1908-1912	lois sociales en Grande-Bretagne.

Les décennies précédant la Grande Guerre sont traversées par ce que l'on nomme alors la « question sociale », expression floue qui désigne l'ensemble des problèmes et des pathologies résultant de l'industrialisation et de son corollaire, l'urbanisation, concourant à la naissance de la classe ouvrière. Au cœur du débat politique, la question sociale appelle nombre de réponses, entre le socialisme et le catholicisme, entre la réforme et la révolution.

I. La condition ouvrière, ses maux et leurs remèdes

A. Conditions de vie

Misère ouvrière : la misère ouvrière est intimement liée à la croissance urbaine, et aux difficultés de logement éprouvées par les populations des faubourgs (cf. fiche 3). La majeure part des revenus ouvriers est consacrée à l'alimentation et au logement, comme l'analyse le sociologue Maurice Halbwachs (1877-1941) dans *La Classe ouvrière et les niveaux de vie*, ouvrage paru en 1913 : il s'agit là d'un livre fondateur, le premier à considérer les modes de consommation comme de véritables objets sociaux. À ces difficultés s'ajoute le grave sujet de la vieillesse indigente, qui torture le XIX^e siècle tout entier. Nombreux sont en effet les vieillards qui, incapables de travailler, finissent leurs jours dans de sinistres hospices.

Alcoolisme et prostitution : au tournant du siècle, la vague de la chanson réaliste, voire misérabiliste, se fait l'écho de ces difficultés. En France, le chansonnier Aristide Bruant (1851-1925) se distingue par la force et la beauté de ses textes, qu'il interprète lui-même dans les cabarets parisiens et tout particulièrement au Chat Noir.

Les pouvoirs publics tentent de combattre ces fléaux, et adoptent à cette fin les premières lois sociales.

B. La législation sociale

Réglementation du travail : les conditions de travail sont, peu à peu, réglementées. Les États commencent par s'attaquer au travail des enfants. En 1888, interdiction est faite aux patrons norvégiens d'employer des enfants de moins de douze ans. En France, les Gouvernements d'Ordre moral adoptent les premières mesures visant à limiter le travail des femmes, tout en rétablissant le repos dominical, dans une logique cléricale. Par la suite, les Républicains au pouvoir votent la loi sur les accidents du travail (1898). Néanmoins, il faut attendre 1919 pour que soit instituée la journée de huit heures, ancienne revendication des syndicats. En 1912, l'Angleterre se dote d'une loi sur le salaire minimum des mineurs. C'est à cette même époque qu'apparaissent en Europe les premiers services d'inspection du travail (1889 en Suède). L'Espagne crée, quant à elle, un institut de réforme sociale. Aux États-Unis, c'est entre 1905 et 1909, sous la présidence de Théodore Roosevelt (1858-1919), que sont menées les premières réformes sociales, faisant suite aux **compromis sociaux** de la fin du siècle.

Les assurances sociales : les pays nordiques sont les premiers à esquisser une législation sociale digne de ce nom dans le champ des assurances. Ainsi, la Norvège se dote dès 1860 de lois relatives à la santé, complétées par plusieurs dispositions ayant trait à la maladie, à l'indigence (1863) et au chômage (1873). En Allemagne, le prince de Bismarck institue un système d'assurances par les lois sociales ; il bénéficie, à cette fin, du concours des catholiques et des élites universitaires. L'assurance-maladie naît en 1883, l'assurance vieillesse en 1889. Durant les premières années de son règne, Guillaume II se veut également un « empereur social ». Il manifeste en effet le désir de forger un « **absolutisme patriarcal** » : « Je prends un grand intérêt au bien-être des classes laborieuses », écrit-il en 1887. En 1890, il signe même plusieurs rescrits sociaux, réglementant le repos dominical et le travail des enfants. Là, comme Bismarck, il se détourne bientôt d'une politique qui, à son grand dam, ne réduit nullement l'audience des partis sociaux-démocrates. En Angleterre, les assurances se développent à l'extrême fin du siècle. Les assurances chômage y sont créées en 1911. Trois ans plus tôt a été adopté l'*Old age pension act*, créant les pensions de retraite pour les ouvriers, après 70 ans... Mais rares sont ceux qui atteignent alors cet âge, tant et si bien que les syndicats vilipendent « la retraite des morts ».

Réformes agraires : dans les pays latins comme en Russie (cf. *supra*), les revendications portent principalement sur la propriété de la terre ; aussi les réformes engagées sont-elles de nature agraire. Par exemple, l'Espagne d'Alphonse XIII (1902-1914) accorde des droits supplémentaires aux travailleurs journaliers face aux grands propriétaires terriens qui, jusqu'alors, les exploitaient impunément.

Vers la démocratie sociale : par le biais de ces nombreuses réformes, se creusent les fondations d'une première démocratie « sociale ». L'adjectif prend justement une importance toute particulière dans le débat public, notamment